



10 janvier 2014

(14-0082)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, reçue le 7 janvier 2014, est distribuée à la demande de la délégation du Territoire douanier distinct de Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu.

Normes concernant des limites de résidus de pesticides dans des aliments

Le Territoire douanier distinct de Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu a proposé des modifications pour les normes concernant des limites de résidus de pesticides dans des aliments du 23 août 2013 (G/SPS/N/TPKM/296). La modification finale est entrée en vigueur le 31 décembre 2013.

http://members.wto.org/crnattachments/2014/SPS/CHT/14_0076_00_e.pdf
http://members.wto.org/crnattachments/2014/SPS/CHT/14_0076_00_x.pdf

Le présent addendum concerne:

- Une modification de la date limite pour la présentation des observations
- La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une réglementation
- Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié
- Le retrait d'une réglementation projetée
- Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur
- Autres:

Délai prévu pour la présentation des observations: *(Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)*

- Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification et/ou (jj/mm/aa):

Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: autorité nationale responsable des notifications, point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: autorité nationale responsable des notifications, point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Food and Drug Administration (Agence des médicaments et des produits alimentaires)

Ministry of Health and Welfare (Ministère de la santé et de la prévoyance sociale)

No.161-2, Kuyang St, Nangang District, Taipei City 115-61, Taiwan

Téléphone: +(886 2)2787 8000 poste 7314

Fax: +(886 2)2653 1062

Courrier électronique: fawcy@fda.gov.tw
